



N° 478/DAF/DRHL/SGRH

Rabat le 07 OCT 2015

DECISION

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE
POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE**

- (/u le dahir n°1-09-16 du 22 Safar 1430 (18 Février 2009) portant promulgation de la loi n°42.08 relative à la création de l'Agence pour le Développement Agricole (A.D.A) ;
- (/u le statut du personnel de l'Agence pour le Développement Agricole ;
- (/u l'arrêté fixant l'organisation des services de l'Agence pour le Développement Agricole ; et
- (/u la nécessité de service.

DECIDE

Article premier : d'ouvrir la candidature au poste de Directeur de l'Ingénierie des Projets au sein de l'Agence pour le Développement Agricole (A.D.A) sis à Rabat (fiche poste en annexe de la présente décision).

Article 2 : Le poste est ouvert aux candidats ayant exercé dans une administration publique, ou dans un Etablissement Public ou dans une Entreprise privé et justifiant :

- De qualifications supérieures disposant d'un diplôme d'ingénieur, ou d'Administrateur ou de celui équivalent
- Ayant des compétences répondant aux exigences requises du poste à pourvoir précisé dans l'article 1;
- D'une expérience professionnelle liée aux compétences exigées dans le secteur public ou privé d'au moins 5 ans dont au moins 2 ans dans un poste de responsabilité
- D'une expérience dans les domaines de la Conception et Préparation des offres de projets d'Investissement dans le Secteur Agricole.
- D'une expérience dans le domaine de Développement des outils d'attraction des investisseurs.

Article 3 : Les attributions de poste de responsabilité susmentionné et le profil requis pour l'occuper sont fixées par des fiches de postes figurant en annexe.

Article 4 : Les candidats intéressés doivent présenter un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Demande manuscrite signée par la candidate ou le candidat.
- Curriculum Vitae.
- Tout document justifiant que la candidate ou le candidat dispose les capacités et les conditions requises pour occuper le poste à pourvoir ;
- Une note synthétique présentant la vision du candidat pour le poste à pourvoir.

Article 5 : Le dossier de candidature doit être déposé en cinq (5) copies au bureau d'ordre de l'Agence pour le Développement Agricole ou envoyé à l'adresse suivante : Espace les Patios, Angle Avenue Annakhil et avenue Ben Barka, Batiment 2 et 3, Hay Riad- Rabat, au plus tard le **26 Octobre 2015.**



Directeur Général
de l'Agence pour le Développement
Agricole



**FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR DE L'INGENIERIE DES PROJETS
A L'AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE**

Description du Poste	
Intitulé du poste	Directeur de l'Ingénierie des Projets
Missions du poste	<p>Assure sous l'autorité du Directeur Général et en conformité avec les textes en vigueur les missions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le pilotage et la supervision des activités des divisions qui lui sont rattachées - la coordination entre les différentes divisions qui lui sont rattachés et les appuyer dans la réalisation de leurs missions; - le pilotage, encadrement et gestion interne de son équipe.
Activités du poste	<p>Avec la collaboration des chefs de Division qu'il supervise, le directeur aura à assurer les missions relatives à:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception, formalisation et préparation des offres des projets Pilier I et Pilier II. • Contractualisation des projets pilier I et pilier II ; • Développement et mise en place de la stratégie d'attraction pour l'investissement dans le secteur Agricole. • Proposition du plan d'action pour le Développement de l'agriculture solidaire et la pérennisation des projets pilier II. • Contribution à la mise en place des systèmes incitatifs du financement et d'assurance dans le secteur agricole ;

